

2003-2013

- 2006 : Record avec 16,2 millions de tonnes transportées sur la Moselle internationale.
- 2007 : Aménagement d'une aire d'information à Grevenmacher, comprenant une proue de bateau récupérée et rebaptisée « Machera ».
- 2008 : Arrangement conclu entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg concernant la gestion et l'exploitation de l'ouvrage d'Apach-Schengen.
- 2008 : Le Service de la navigation fluviale est désigné comme prestataire de services de navigation fluviale RIS (*River Information Systems*).
- 2012 : Mise en service de la première station AIS (*Automatic identification system*) par le Service de la navigation fluviale.



36, rue de Machtum
L-6753 Grevenmacher
Tél. : 75 00 48-0
www.service-navigation.lu

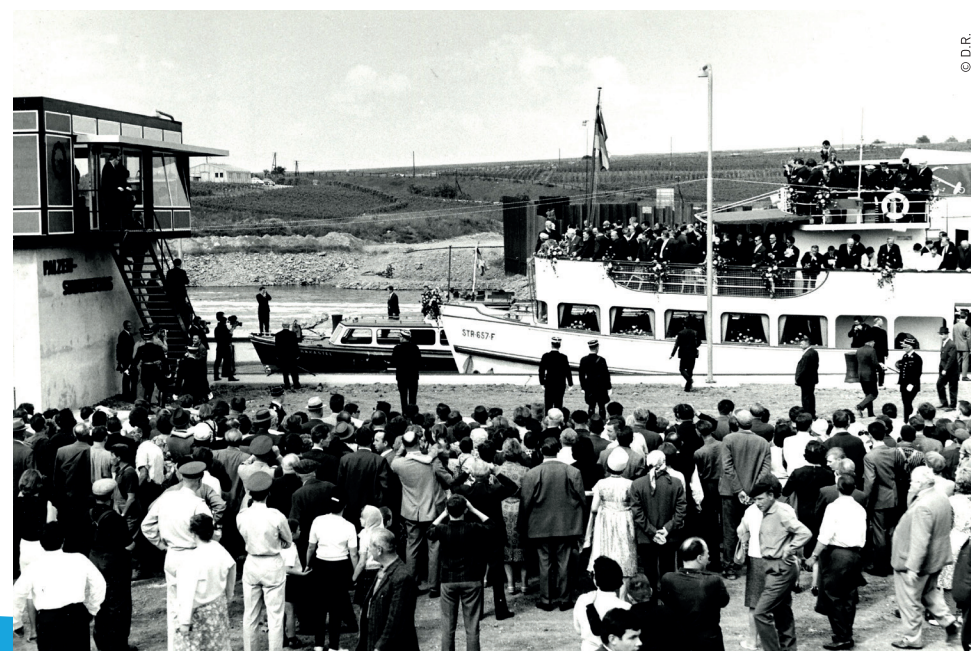
2013-2023

- En 2014 : Première ligne régulière de conteneurs de Metz à Rotterdam transitant par les écluses de la Moselle.
- 1^{er} février 2017 : Entrée en vigueur de la loi sur la gestion du domaine public fluvial le long de la Moselle.
- 2018 : Mise en service des bornes électriques sur le quai de Remich.
- 2019 : Mise en service des bornes électriques sur le quai de Grevenmacher.
- 2019 : Aménagement d'une installation photovoltaïque sur le site réservé à la construction de la deuxième écluse de Grevenmacher.
- 1^{er} juillet 2021 : Mise en service de l'équipement NaMIB à la suite de l'introduction de l'obligation d'annonce électronique sur la partie internationale de la Moselle pour certains bateaux, comme les bateaux transportant des matières dangereuses ou des conteneurs.
- 29 septembre 2022 : Lancement simultané de la plateforme EuRIS dans 13 pays européens sous le devise « EuRIS - Your Gateway to European Inland Navigation Information ».
- 21-22 octobre 2022 : première édition de « Mosel - Licht & Flammen ».
- 2023 : 50^e anniversaire du Service de la navigation fluviale.



brain&more

50 ans
Service de la navigation fluviale



© D.R.

© brain&more

Le 27 octobre 1956 est signée la Convention sur la canalisation de la Moselle et créée la Commission de la Moselle en tant qu'organisme de régulation de la Moselle internationale. Entre 1961 et 1964, des travaux d'aménagement colossaux sont réalisés sur le chenal navigable et des barrages-écluses sont construits sur la section internationale de la Moselle. Ceci constitue le début d'exploitation des barrages-écluses de Grevenmacher et de Stadtbredimus par du personnel luxembourgeois sur deux barrages-écluses.

Le 26 mai 1964 est inaugurée la voie d'eau de la Moselle entre Coblenze et Thionville et mise en service en tant qu'infrastructure de transport par les chefs d'État des trois pays riverains :

- Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg
- Le Général de Gaulle, Président de la République française
- Dr. Heinrich Lübke, Président de la République fédérale d'Allemagne

L'année 1966 marque l'acquisition du bateau de service « Le Faucon » et la mise en service du port fluvial de Mertert.

1973-1983



- 28 juillet 1973 : Création du Service de la navigation fluviale pour assurer l'exploitation des barrages-écluses et la gestion et la surveillance du patrimoine fluvial de l'État.
- 14 septembre 1976 : Accord sur l'entretien, le renouvellement et l'exploitation de la partie de la Moselle commune en Allemagne et au Luxembourg.
- 1979 : Aménagement en tant que voie d'eau à grand gabarit de la section française de la Moselle jusqu'à Neuves-Maisons.

1983-1993



- Mai/avril 1983 : Crue historique de la Moselle, atteignant une hauteur de 9,51 mètres à l'échelle de référence de Stadtbredimus.
- 19 décembre 1984 : Traité frontalier établissant pour la Moselle la souveraineté commune (*condominium*) entre l'Allemagne et le Luxembourg.
- 14 juin 1985 : Signature à bord du bateau à passagers « Princesse Marie-Astrid », amarré au quai de Schengen, de l'accord historique abolissant les frontières intérieures entre le Luxembourg, l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas.
- 1 octobre 1987 : L'Allemagne, la France et le Luxembourg ont signé l'accord relatif à l'annonce des crues dans le bassin versant de la Moselle.

1993-2003



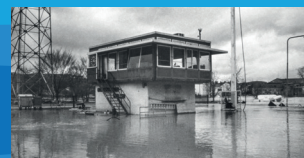
- 1995 : Mise en service d'un réseau radio digital par le Service de la navigation fluviale, couvrant la section entre Wasserbillig et Schengen, y compris les galeries souterraines des barrages de Grevenmacher et Stadtbredimus.
- 1^{er} juillet 1996 : Loi concernant l'approfondissement du chenal navigable de la Moselle, ainsi que du Port Fluvial de Mertert et ses dépendances.
- 1997 – 1999 : Travaux pour approfondir le chenal navigable de 2,70 à 3,00 mètres dans le *condominium* en supprimant les hauts-fonds.
- 1999 : Remplacement du bateau de service « Faucon I » par le bateau de service multifonctionnel « Faucon II ».
- 19 mars 2001 : Mise en service du premier système d'annonces et d'informations de la navigation « MIB/MOVES ».



1964



1979



1983



2001



2004



2022

- 28 octobre 1987 : Finition des travaux d'aménagement de mise à grand gabarit de la Sarre, rendant le bassin de la Sarre accessible à la flotte des bateaux mosellans.

- 2002 : Mise en service de la dépendance de Mertert, comprenant des entrepôts, des ateliers, des bureaux et une salle de réunion pour les besoins du Service de la navigation fluviale.